



## MAISON DES SAISONNIERS C'EST PARTI!

**Le dépôt de permis de construire de la Maison des saisonniers donne le réel coup d'envoi à sa réhabilitation.**



Les ateliers entre élus, socioprofessionnels et architectes ont permis d'aboutir à un projet en cohérence avec les besoins.

Depuis le legs en 2021 de la laiterie Girard-Blanc à la commune, un long travail préparatoire a été réalisé par les élus, accompagnés du cabinet Quarcs Architectes, pour concevoir la réhabilitation de cette bâtisse emblématique des Geymonds. Dans un contexte de tension immobilière aiguë, le maire, Arnaud Mathieu, a souhaité donner un caractère prioritaire à la réalisation de cette future Maison des saisonniers, dont les travaux débuteront en juillet (permis de construire déposé le 8 décembre 2023), pour une livraison programmée à l'été 2025. L'enjeu est de répondre tant à la demande de logement des travailleurs saisonniers et temporaires qu'à celle des employeurs. « C'est aussi une réponse aux besoins des habitants en matière de service d'aide à la personne en permettant au personnel de santé en contrat court de se loger », expliquent les élus. Le bâtiment a aussi vocation à accueillir les associations d'aide à la personne, comme La Parent'Aïse, (accueil de jour

itinérant pour personnes âgées présentant des troubles cognitifs, type Alzheimer...).

« L'association qui ne dispose à ce jour d'aucun local fixe a été associée par les élus à la conception d'une salle de 38,5 m<sup>2</sup> qui répondra à leurs besoins d'accueil de jour », expliquent Maud Rolland et Jean-Paul Uzel, adjoints en charge de cette réalisation.

### Des choix durables

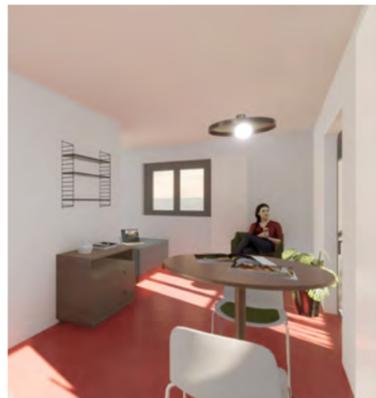
Ce bâtiment de 492 m<sup>2</sup> habitables, s'articule autour d'une colonne vertébrale de 4 étages, distribuant 15 logements meublés\* de type studio et T1 (entre 20 et 34 m<sup>2</sup>) desservis par des escaliers et un ascenseur pour l'accessibilité PMR\*\*. À l'extérieur, un parvis et un cheminement réglementaire desservent l'entrée (est), le parking en contrebas (sud-est), l'abri à vélos et les tables de pique-nique.

Deux logements de plain-pied jouxtent un cellier de 16 rangements et des locaux techniques. En rez-de-chaussée, un hall

d'accueil dessert 4 logements, un bureau partagé et une buanderie. La Maison des saisonniers répond aux ambitions de développement durable des territoires de montagne avec une isolation thermique optimisée et l'utilisation d'énergies renouvelables. « Les choix techniques et les matériaux performants permettront de réduire à minima les frais de fonctionnement à charge des futurs locataires », soulignent les élus. « Plus qu'une rénovation, c'est un projet de reconstruction durable qui est conduit, avec pour seul élément conservé, l'enveloppe extérieure du bâtiment ».

\*2 en RDJ, 4 en RDC, 5 en R+1, 4 en R+2 sous toiture.  
\*\*Personne à mobilité réduite.

Budget de l'opération : 1,9 million d'euros, aides État et Département déduites.



### COMMÉMORATION LES 80 ANS DE LA LIBÉRATION

Pour célébrer le 80<sup>e</sup> anniversaire de la Libération et des événements liés à la Résistance en Vercors, un groupe de travail intercommunal s'est mis en place fin 2023 sur le territoire des 4 Montagnes. Les communes, le Parc naturel régional du Vercors, la Communauté de communes du massif du Vercors, le Musée de la Résistance et de la Déportation de l'Isère et la Maison du patrimoine préparent pour juillet et août 2024 nombre d'actions visant à mettre en lumière l'esprit de paix et les valeurs de la Résistance : parcours mémoriels, travail avec les scolaires, concerts, films... Ce projet a obtenu le label Mission Libération de l'Etat, pour le 80<sup>e</sup> anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire.

### COMMUNE NOUVEAU SITE INTERNET

La commune a revisité son site internet pour en faciliter l'utilisation aux usagers. Cette modernisation s'inscrit dans une évolution des sites des six communes du Plateau, orchestrée par la CCMV. Plus intuitif, villard-de-lans.fr guide l'utilisateur via des onglets et des liens bien visibles avec un accès immédiat aux informations et services les plus demandés (rendez-vous pour titres d'identité, actualités, conseil municipal, portail familles, urbanisme...) et quelques nouveautés, tel le volet mobilité (transports en commun, stationnement, bornes électriques, etc.) ou environnement (gestion des déchets...). Enfin, une webcam vous plonge en continu et en direct au cœur du village.

Contact : Catherine Sarra-Gallet,  
tél. 04 76 94 09 03, webmaster en charge  
du site villard-de-lans.fr

Retrouvez toute notre  
actualité sur Illiwap :

Flasher  
moi!





Édito



Le quotidien régional Le Télégramme vient de publier une étude du site « Ville de rêve », classant notre commune en tête des villes où il fait bon vivre. Cette publication vient consacrer nos atouts et notre attractivité : une qualité de vie dans

un environnement naturel au sein duquel des générations de Villardiens ont bâti une économie dynamique qui soutient un niveau de services et d'équipements supérieur à sa strate de population. Le revers de la médaille est redoutable : une pression foncière accrue et des prix de l'immobilier qui menacent nos précieux équilibres. Symbole inquiétant : le nombre d'enfants scolarisés dans notre école communale est en net recul.

Nous avons immédiatement mis le cap sur une politique du logement volontariste, pour corriger les excès du marché. Avec courage et lucidité notre équipe a suspendu son projet de retenue collinaire au profit de la construction de 15 appartements dans l'ancienne laiterie Girard-Blanc, léguée par la famille à la commune. La modification n°1 du PLUi impose 20 % de logements en accession dans tout programme de plus de cinq lots.

Ce sont encore deux projets de construction en locatif social et en accession aidée que nous lançons sur deux parcelles communales constructibles (quartier des Laïches et Agopop). Poursuivre ces actions nécessite de reconstituer nos réserves foncières. Portée par Villard, l'adhésion de la CCMV à l'EPFL (Établissement public foncier local) permet de préfinancer des acquisitions pour le compte des collectivités. Notre décision d'augmenter la taxe d'habitation sur la résidence secondaire de 30 % redonne à la commune une marge de manœuvre budgétaire consacrée à ses investissements.

Ma détermination et le sens de notre action sont clairs : préserver le maintien de chacun sur le territoire, faire en sorte que ses forces vives ne le quittent pas et ainsi soutenir une activité économique florissante.

Élevons ensemble dans l'intérêt général.

Votre maire, Arnaud MATHIEU

# UN BUDGET CONTRAINTE, MAÎTRISÉ

**Chiffré à 16,6 millions d'euros, le budget initial 2024 révèle deux indicateurs clefs : une diminution de la dette et une capacité d'autofinancement retrouvée et consolidée depuis 2021.**

Le budget initial 2024 présenté par Christelle Vilcot, adjointe aux finances, a été approuvé lors du conseil municipal du 1<sup>er</sup> février. C'est sous le signe de la rigueur, avec une marge de manœuvre contrainte pour l'investissement, que l'équipe municipale poursuit sa stratégie financière de maîtrise de la dette avec un niveau d'épargne préservé, un recours à l'emprunt limité et la reconstitution notable pour 2024 de sa capacité d'autofinancement.

## Contenir la fiscalité

« Cette gestion réaliste et prudente est l'expression d'une volonté politique forte de responsabilité et de respect de nos engagements pour maintenir l'investissement et préparer l'avenir », a affirmé le maire. « Dans cet exercice 2024, priorité est à nouveau donnée à l'entretien volontariste du patrimoine existant, mené de pair avec des créations ciblées et prioritaires en matière de logement ».

Si cette année encore, les élus ont choisi de contenir la fiscalité aux administrés, la crise énergétique vient impacter les grands équilibres financiers de

la commune. « Face à la hausse significative et non maîtrisable des carburants et des énergies, ajoutée à la revalorisation salariale engagée par l'État, il a fallu générer de nouvelles ressources fiscales pour préserver l'investissement et notre politique de logement », a détaillé le maire. La hausse de 30% de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et celle de 4 % des bases fiscales imposée par la loi de finances 2024 viennent soutenir l'action municipale : « Ces fonds nouveaux estimés à environ 900 000 € sont affectés à nos investissements et à la politique de logement qui nécessite la reconstitution de nos réserves foncières ».

## Soutenir l'investissement

L'exercice 2024 est donc marqué par un effort d'investissement soutenu d'environ 3,7 Md'€ avec notamment le début des travaux de la Maison des saisonniers courant juillet. 850 K€ sont portés au budget pour cette opération évaluée à 1,9 million d'euros. Pour l'essentiel des dépenses d'équipements, 350 k€ sont dédiés à la deuxième tranche des travaux

du bâtiment de la gendarmerie. Une enveloppe de 450 k€ est attribuée à la voirie, avec comme principale opération la réfection de l'avenue Impératrice-Zita, les abords de la gare routière, une campagne d'enrobé, la réfection de chemins dans les hameaux, et la poursuite du passage en LED de l'éclairage public (75 k€). Il est également prévu le remplacement de l'éclairage de la patinoire en LED (250 k€), ainsi que des travaux dans le local de la surfaceuse (100 k€). 300 k€ iront à du matériel roulant, 90 k€ pour la rénovation d'une partie de la toiture de l'école et 100 K€ à la réfection d'un logement au-dessous de celle-ci. Enfin, un montant de 50 k€ est affecté à l'amélioration du chauffage pour la maison médicale. L'Équipe municipale se donne les moyens de maintenir la qualité de service aux habitants en soutenant l'investissement et en impulsant une gestion volontaire et raisonnée du patrimoine existant. Elle inscrit clairement la question du logement comme prioritaire dans sa stratégie d'avenir.

# AGIR CONTRE LA PRESSION FONCIÈRE

**Désormais classée «zone tendue», la commune bénéficie de dispositifs d'État qui lui permet de déployer une politique du logement élargie à davantage de ménages.**

Depuis l'arrêté du 2 octobre 2023, le gouvernement a procédé au reclassement en «zone tendue» ou de catégorie A, de 154 communes supplémentaires, dont Villard-de-Lans, où sévit une crise du logement. Ce classement\* qui catégorise le déséquilibre entre l'offre et la demande sur le plan immobilier flèche notamment les communes confrontées à une augmentation forte et rapide des prix de vente des biens et des loyers sur leur territoire. « Cette mesure est un signe franc donné par l'État aux communes sous tension pour lutter contre l'accélération de la pression immobilière, en soutenant la production de logements neufs », explique le maire, Arnaud Mathieu. « Concrètement, cela nous permet par exemple d'accueillir des programmes de Logements locatifs intermédiaires (LLI) avec des loyers de 10 à 15 % inférieurs au prix du marché, destinés aux classes moyennes (locataires ou aspirants propriétaires) qui n'entrent pas dans les critères d'accès au parc locatif social. Pour parvenir à ces objectifs, poursuit-il, la commune doit

consentir un effort financier sur son patrimoine foncier ».

## La taxe d'habitation majorée

Depuis la publication du décret du 25 août 2023, ces communes à forte attractivité ont la possibilité de majorer entre 5 et 60% la taxe d'habitation des résidences secondaires\*\*. À Villard-de-Lans, une délibération relative à une majoration médiane de 30% a été adoptée lors du conseil municipal du 28 septembre 2023. Elle devrait générer des recettes supplémentaires de l'ordre de 650 000 euros. « C'est le seul levier pour inciter les propriétaires de résidences secondaires à louer davantage et ainsi lutter contre les lits froids », argumente le maire. « Actuellement, nous subissons dans notre station-village un taux d'inoccupation de ces résidences de 80 % alors que familles et saisonniers peinent à se loger sur la commune ».

## Financer l'entretien des équipements

Cette majoration constitue également une marge de

manœuvre additionnelle qui vient renforcer l'application d'autres décisions inscrites au budget 2024 en termes d'entretien du patrimoine communal en grande souffrance. « Toucher à la fiscalité est un choix difficile, convient Arnaud Mathieu, mais c'est là l'unique moyen pour agir en faveur du logement et maintenir nos équipements en état de fonctionnement ; avec en ligne de mire la réhabilitation de l'Espace loisirs dans une stratégie globale d'avenir ».

Pour information, entre 2023 et 2024, la commune aura consacré 5,2 millions d'euros à l'entretien et la rénovation de son patrimoine (hors Maison des saisonniers et gendarmerie).

\*Le zonage ABC comprend 5 catégories (A, A bis, B1 : tendue ; B2 : en déséquilibre ; C : non tendue) et permet notamment de déterminer les communes pour lesquelles sont applicables des aides au logement.

\*\*Villard-de-Lans compte 66% de résidences secondaires.

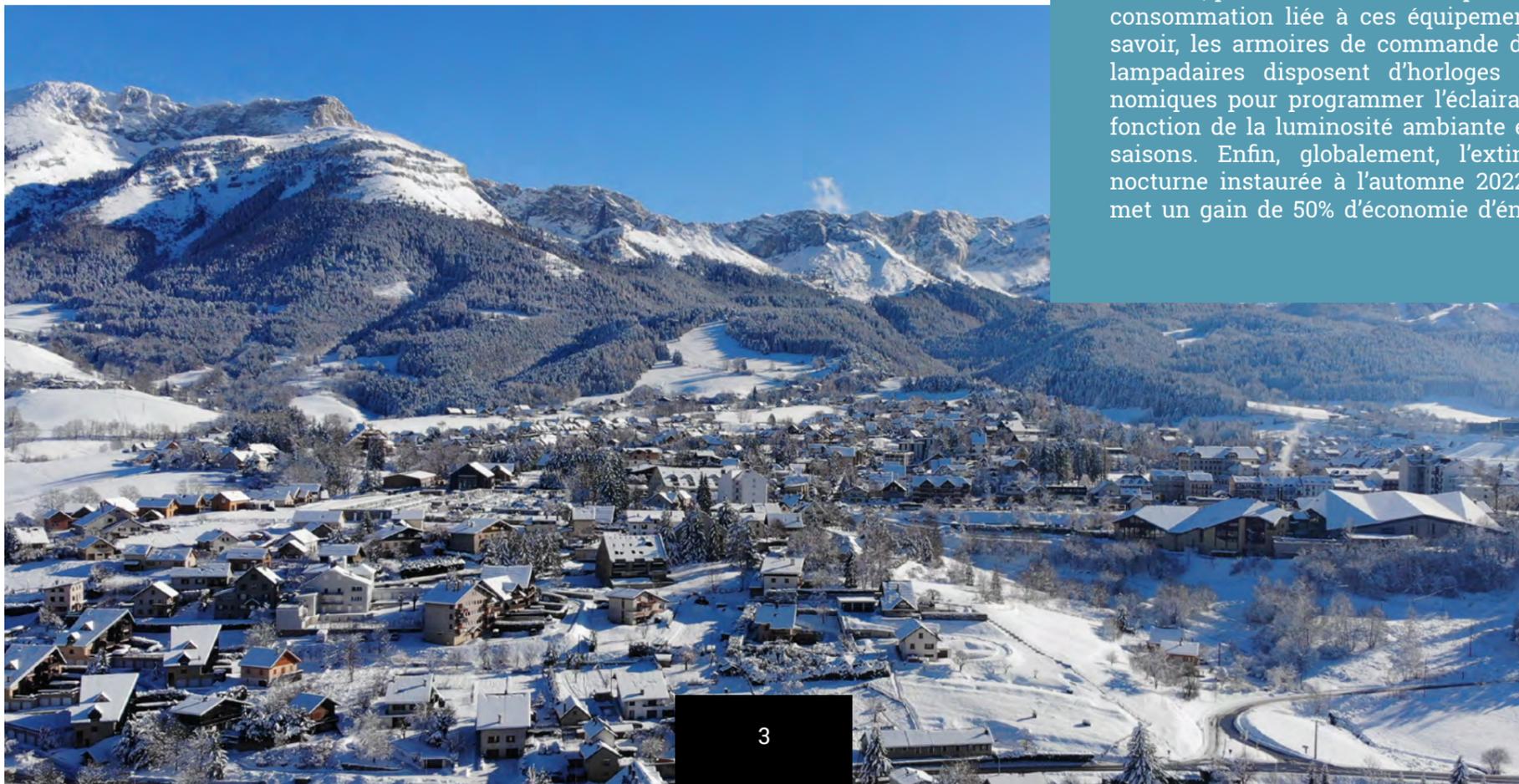
## GARE ROUTIÈRE UN NOUVEAU PÔLE MULTIMODAL

Après quatre mois de travaux, la gare routière a rouvert ses portes au public le 22 décembre dernier pour devenir un hall d'attente pour tous, convivial et connecté. Changement des baies vitrées, agrandissement et rénovation du hall, travaux de doublage, d'électricité, de peinture, de chauffage ont été réalisés par des artisans locaux, ainsi que par les services techniques. Tables, chaises, claustra et bibliothèque en libre-service meublent cet espace accueillant dans lequel sont présentées les actualités de la commune, de l'OMT, de la communauté de communes, opératrice de mobilité, et du Parc du Vercors. Le hall fait la part belle au sport, avec l'actualité des champions, et à la culture, à travers une exposition permanente sur l'histoire de ce lieu.



## LED RENOUVELLEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la transition énergétique et pour lutter contre les pollutions lumineuses, la commune poursuit sa campagne de renouvellement des luminaires avec des ampoules LED. Cette opération, qui doit se poursuivre pendant 5 ans encore, répond également aux objectifs définis dans le cadre du label RICE (Réserve internationale de ciel étoilé), récemment obtenu par le Parc naturel régional du Vercors. À ce jour, 533 points lumineux ont été remplacés sur environ 1000, permettant de réduire par trois la consommation liée à ces équipements. À savoir, les armoires de commande de ces lampadaires disposent d'horloges astronomiques pour programmer l'éclairage en fonction de la luminosité ambiante et des saisons. Enfin, globalement, l'extinction nocturne instaurée à l'automne 2022 permet un gain de 50% d'économie d'énergie.



VŒUX DU MAIRE

## SALLE COMBLE ET ATTENTIVE

Vendredi 19 janvier, le maire et les élus du plateau ont adressé leurs vœux aux Villardiens, en mettant à l'honneur les membres du CMJ et les bénévoles de La Recyclerie, dont l'action combinée à la politique communale porte ses fruits. Devant un public attentif, Arnaud Mathieu a exposé les grands volets de l'action municipale et les temps forts pour 2024. Cette cérémonie fut aussi l'occasion pour le maire de rappeler le cap fixé en faveur d'une politique courageuse du logement et du maintien de l'attractivité du territoire. « Celle-ci repose sur nos espaces naturels, sur les équipements communaux, qui subissent le poids du temps et nécessitent de lourds investissements, et sur notre station de ski, qui doit engager un virage stratégique vers la diversification. À cet égard, nous avons fait le choix de soutenir cette trajectoire pour préserver l'activité économique du territoire », a-t-il réaffirmé. La cérémonie s'est achevée autour d'un buffet des produits locaux de la ferme.



Dominique Duvillard reçoit la médaille d'honneur de la Ville pour l'action de La Recyclerie.

CMJ

## PREMIER VOYAGE

Le Conseil municipal jeunes se rendra à Paris du 23 au 24 avril à la découverte de la vie politique nationale. Huit enfants accompagnés de trois adultes seront reçus au Sénat par la sénatrice Frédérique Puissat, puis à l'Assemblée nationale par la députée Marie-Noëlle Battistel. Balade en bateau-mouche, jardin des Tuileries, musée du Louvre... sont au programme de ce premier voyage. Pour la réalisation du projet, une subvention de 2 400 € a été attribuée par la commune. Pour compléter ce financement, les jeunes organisent différentes activités (tombola, loto, etc.).

# UN NOUVEL EXPLOITANT POUR LE REX

**La société Cinéode a été choisie pour exploiter les salles de cinéma Le Rex et Le Clos (Autrans-Méaudre).**

Depuis le 20 décembre dernier, le Rex a rouvert ses portes après 3 mois de travaux. Dans le cadre d'un contrat de concession, Cinéode assure désormais l'exploitation mutualisée du Rex, à Villard-de-Lans et du Clos, à Autrans-Méaudre-en-Vercors. Pour rappel, les deux communes avaient choisi par délibération de former un groupement pour une gestion plus efficiente de ces deux cinémas. La Commission de délégation de service public (CDSP) propose à Cinéode d'exploiter ces deux salles pour une durée d'un an, afin de se donner le temps d'une réflexion à plus long terme sur le cinéma

à l'échelle du territoire des 4 Montagnes. Une commission de suivi permettra de faire le point avant le lancement d'une nouvelle consultation à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2024.

### Entièrement rénové

Parmi les exigences inscrites au cahier des charges, Cinéode devra organiser des animations de qualité autour des projections, maintenir et développer des partenariats avec les acteurs socioculturels de la commune et avec l'école, le collège et le lycée. L'exploitant a pris ses fonctions dans un cinéma entièrement

renové, avec du matériel de projection neuf financé par la commune. En effet, durant la fermeture, d'importants travaux de rénovation du hall, de l'escalier intérieur, de la banque d'accueil, de nettoyage des fauteuils ont permis de rouvrir la salle dans les meilleures conditions.

Le maintien de ce cinéma est l'expression d'une politique claire en faveur de la culture dans la commune, qui n'aurait pu voir le jour sans l'engagement et la ténacité des élus, dont Michèle Papaud, adjointe aux affaires scolaires, à la jeunesse et à la culture.

## LA PAROLE AUX HABITANTS

**Quartier après quartier, les élus proposent aux habitants des rencontres au cours desquelles chacun peut s'exprimer. Zoom sur le hameau des Geymonds.**

Une trentaine d'habitants a assisté, mardi 9 janvier, à la réunion du hameau des Geymonds, proposée par le maire, Arnaud Mathieu, et son équipe municipale. Durant ce moment d'échanges privilégié, de nombreuses questions ont été posées, notamment celles de la sécurité routière, des travaux à entreprendre, des réseaux de télécommunication et des limites d'extension de la ZAE. Sur ce secteur particulièrement exposé à une circulation dense et continue, les élus ont proposé une réunion technique sur place avec les services,

courant avril. Il y sera évoqué les aménagements de sécurité piétonne et routière demandés par les riverains.

### Un échange très ouvert

Par ailleurs, face à l'essor géographique de la ZAE des Geymonds, le maire a précisé « qu'il n'y aurait pas d'extension par rapport aux limites actuelles fixées par le PLUi en 2020, et que les terres agricoles au-delà de ces limites sont protégées, quoi qu'il arrive, par la loi ZAN ».

Au fil des débats, les projets structurants du mandat ont aussi été abordés, comme celui de la pression immobilière et des mesures prises à l'échelle communale en faveur du logement en accession aidée dans les deux ans à venir. Sur ce sujet, les élus ont expliqué les mesures de protection du foncier communal octroyé à ces opérations dans le cadre du Bail réel solidaire (BRS), visant à maintenir ces logements en cas de revente (lire p. 5), dans le périmètre de l'accession aidée (prix et profils acquéreurs ciblés).





# SE LOGER, UNE PRIORITÉ

**Environ 14 logements devraient sortir de terre d'ici fin 2027.  
Objectif : favoriser le maintien des jeunes actifs villardiens sur le territoire.**

À travers deux nouveaux projets d'environ 40 logements à terme, la commune se donne les moyens d'agir face à la flambée immobilière. Pour cela, elle a identifié avec l'aide de son partenaire, l'EPFL\* (Établissement public foncier local), deux tènements stratégiques communaux qui permettront de favoriser l'accession sociale à la propriété, notamment aux primo-accédants et aux jeunes actifs du territoire.

## Un programme aux Laïches

La première opération, sur un site déjà urbanisé (lire encadré), concerne le secteur des Laïches avec un programme de 14 logements, dont 4 en locatif social dans le bâtiment existant, réhabilité aux normes énergétiques, et 10 à la construction en accession sociale. « Afin de proposer un prix au m<sup>2</sup> abordable, la commune a consenti une vente de son terrain de 1 608 m<sup>2</sup> à un prix en-deçà du marché », précise le maire. « Pour cette opération à dimension humaine, et après appel à projet en juin 2023, nous venons de retenir l'offre du bailleur Pluralis, déjà présent sur la commune ». Le permis de construire devrait être déposé d'ici septembre 2024, pour un début de chantier fin 2025 et une livraison souhaitée en 2027.

Concernant le second tènement situé à proximité de l'Agopop, l'étude capacitaire menée par l'EPFL prévoit un chantier à plus long terme avec une réalisation d'environ 35 logements à prix maîtrisé.

## Favoriser l'accession à la propriété

Pour ces aménagements en construction neuve, la commune a souhaité expérimenter un nouvel outil sur le territoire : le BRS (Bail réel solidaire). Ce dispositif favorise l'accession à la propriété en distinguant la propriété du sol de celle du bien. « L'acquéreur achète son bien sans être propriétaire du foncier, pour lequel il s'acquitte d'une redevance mensuelle au bailleur », précise Julie Nauroy, responsable du service urbanisme. Le BRS s'avère un outil précieux qui empêche la spéculation foncière, souvent constatée lors de la revente d'un bien acquis dans le périmètre d'une opération communale. Le bailleur, ici

propriétaire du foncier, à l'obligation de le conserver dans les critères d'attribution initiale et sociale, y compris en cas de cession.

Ce dispositif applicable dans les territoires classés en zone A ou « tendue » offre aux aménageurs de meilleures conditions d'accès au financement et aux acquéreurs la possibilité de contracter un prêt à taux zéro pour le neuf.

\*EPFL : Depuis janvier 2023, la CCMV adhère à l'EPFL, outil compétent en matière de création d'habitat. Cet établissement accompagne la collectivité pour définir son projet et sa stratégie foncière et assure les démarches et le financement relais des acquisitions.

> Les personnes souhaitant se renseigner sur le projet des Laïches peuvent se rendre à l'accueil de la mairie.



## Développement et loi ZAN

Le programme des Laïches répond aux objectifs de construction inscrits au PLUi, avec en ligne de mire les obligations liées à la loi ZAN (Zéro artificialisation nette), imposées aux communes dans leur

développement à l'horizon 2025. À cette échéance, toute construction devra être pensée dans des zones exclusivement urbanisées, telle celle des Laïches, à proximité de l'école.

## VOYAGE SCOLAIRE UNE SEMAINE À PARIS

De l'Opéra Garnier au musée d'Orsay, du Panthéon à l'Assemblée nationale... les 51 élèves de CM2, dont un du dispositif Ulis des Laïches sont revenus enchantés par leur séjour parisien en classe culture et citoyenneté. Du 13 au 17 novembre, accompagnés de leurs enseignants Hélène Pigaglio, Nicolas Inard et de trois parents, ils ont profité d'un programme intense, dont un moment de débat à l'Assemblée nationale aux côtés de la députée Marie-Noëlle Battistel, qui viendra échanger avec eux dans les locaux de l'école. Expérimenter une classe urbaine, la collectivité, l'autonomie, la solidarité, avec l'accent mis sur la culture et la citoyenneté... le contrat a été rempli ! Pour ce voyage, une subvention de 11 220 € a été attribuée par la commune, soit 220 € par enfant.



## HARCÈLEMENT SCOLAIRE FORMER LES ANIMATEURS

À la demande des élus de la commune, l'IREPS\* est intervenue pour sensibiliser les 12 animateurs du périscolaire au phénomène de harcèlement à l'école. Sous la responsabilité de Léo Brunot-Philippot, directeur du périscolaire, trois temps de formation ont été organisés. Le premier volet visait à définir le harcèlement et faire un état des lieux des situations auxquelles les animateurs peuvent être confrontés. Une animatrice de l'IREPS est ensuite venue observer les enfants durant le temps périscolaire. Enfin, les professionnels ont échangé autour de l'amélioration de la détection des situations à risques et des méthodes d'intervention. Des ateliers d'écoute se déroulent toute l'année avec les jeunes.

\*Instance régionale de l'éducation et de la promotion de la santé.



Édito

### Un bilan de mi-mandat

Depuis 2020, le CCAS de votre commune porte une politique sociale ouverte, dynamique et ambitieuse. Durant ces deux ans et demi,

les membres du conseil d'administration n'ont eu de cesse de penser et repenser la nature des nombreuses aides proposées, en tenant compte des spécificités de notre territoire. Nous constatons cependant que les Villardiens n'en connaissent parfois pas l'existence et ignorent ce à quoi ils peuvent prétendre. À nous d'intensifier la communication ! Par pudeur ou par méconnaissance, certains n'osent pas ! Sachez que dans tous les cas, les membres du CCAS sont tenus au secret professionnel. La prise de contact peut se faire simplement en poussant la porte du CCAS en mairie, mais aussi par mail ou par téléphone. Karine Castello, responsable du CCAS saura vous conseiller.

Au fil de ces deux pages, nous avons choisi de donner la parole aux nombreux acteurs qui œuvrent autour du handicap. Une certitude : notre territoire a su s'organiser. Vercors Terre de répit, Vercors sensible et d'autres encore sont la vitrine de cette belle solidarité. Le Conseil départemental présent sur le territoire agit également dans ce domaine. Qu'ils soient professionnels ou bénévoles, ils ont tous le même objectif : soutenir du mieux qu'ils peuvent la population et les aidants.

Maud Rolland  
Vice-présidente du CCAS

Karine CASTELLO  
Responsable du CCAS  
ccas@villard-de-lans.fr - Tél. 04 76 94 50 00  
www.villard-de-lans.fr rubrique « CCAS »

## FÊTES Goûter de Noël

Après l'atelier mémoire organisé dans le cadre des Anim'seniors le 21 décembre dernier, 25 Villardiens s'étaient inscrits au goûter de Noël, à la Verrière. Bûches et jus de pomme chaud aux épices ont régalé les convives, aux côtés de Maud Rolland et Karine Castello, pour le CCAS.

# LE VERCORS, UNE TERRE DE RÉPIT

**Vercors Terre de répit propose des temps de ressourcement pour les familles concernées par le handicap ou la maladie.**

En 2018, lorsque Véronique Bailly décide de créer l'association Vercors Terre de répit, elle n'imagine pas l'ampleur du besoin de soutien des familles impactées par la maladie ou le handicap de l'un des leurs. Forte de son expérience personnelle, elle a voulu apporter une réponse à l'épuisement et à l'isolement de ceux qui ne peuvent confier un temps la personne fragilisée. C'est alors une aventure collective qui démarre avec des bénévoles très motivés, soutenus par des professionnels de santé et de loisirs du Plateau.

### Du bonheur tous ensemble

Aujourd'hui, Vercors Terre de répit, c'est une quarantaine de bénévoles qui permettent aux aidants et à l'enfant ou l'adulte fragilisé (jusqu'à 60 ans) de vivre ensemble des moments de bonheur, sans que la maladie ne soit discriminante. Durant l'année 2023, 40 familles, dont plusieurs de l'IME Les Violettes, ont été accueillies. De quelques heures à 5 jours, cette parenthèse s'ouvre à elles, en groupe ou individuellement, sans qu'elles

n'aient le souci de la logistique et à moindre coût. « Pour les résidents du Vercors, nous proposons un appui encore plus personnalisé », ajoute Véronique. Financée par des organismes publics ou privés (CCMV, Département, CAF, Les Chiffonniers...), l'association dispose de matériel pour jouer, se déplacer en montagne, comme des joelettes. Dans cette belle aventure humaine, la souplesse, l'entraide et la convivialité se vivent, ensemble.

www.vercorsterrederepit.com  
Tél. 06 83 40 49 47.  
Mail : repit.vercors@gmail.com

## HANDICAP ET AIDES

**Porteur d'un handicap ? Pour le territoire du Vercors, la maison du Département et Aria 38 sont vos interlocuteurs.**

Le Département de l'Isère et les services autonomie des maisons du Département animent un réseau de proximité pour l'information et l'accès aux droits et prestations des personnes en situation de handicap. Démarches et parcours sont ainsi facilités. Les missions du service autonomie sont notamment l'accueil de proximité avec la Maison de l'autonomie (MDA) pour l'information, le conseil et l'orientation sur les droits et prestations. La MDPH\* procède à l'instruction administrative des demandes liées au handicap, au suivi et à l'ajustement des plans

personnalisés en fonction du parcours de vie de la personne. Cette antenne locale est aussi au cœur de l'articulation des équipes médico-sociales pour le traitement des différentes prestations.

### Prises en charge sur-mesure

Après étude et évaluation de votre situation, la CDAPH\*\* vous propose d'être accompagné par un travailleur social. Pour cela, il transmettra une notification au bénéficiaire et à l'association Aria 38, pour la mise en place d'un Service d'accompagnement à la vie

sociale (SAVS), établi entre le demandeur et un éducateur référent nommé pour la durée de la notification. Pour le territoire des 4 Montagnes, environ 15 adultes en bénéficient. Dans ce cadre, l'association propose une permanence d'accompagnement hebdomadaire au Téléspace. Enfin, Aria 38 organise environ tous les deux mois des actions collectives pour rompre l'isolement des personnes en situation de handicap.

\*Maison départementale pour les personnes handicapées.  
\*\* Commission des droits et de l'autonomie personnes handicapées.

Maison du Département :  
Tél. 04 57 38 49 00.  
www.isere.fr/mda38  
Aria 38 : Tél. 04 76 38 05 85.



## À L'ÉCOUTE DES FAMILLES

**Formé en avril 2022, le collectif Vercors sensible réunit des parents dont les enfants sont atteints de troubles du neuro-développement\*.**

À l'origine de la formation de Vercors sensible, il y a l'attention portée à ces familles par un psychologue, un neuropsychologue et un médecin généraliste, tous exerçant sur le plateau du Vercors. « Ils avaient identifié nombre de parents en difficulté et en demande d'écoute et leurs ont suggéré de se rencontrer », retrace Laure, l'une des membres du collectif, qui a par ailleurs suivi une formation pour mieux appréhender ce type de troubles. « Lors de notre première réunion en 2022, poursuit-elle, environ trente personnes

été présentes. Nous avons échangé pendant près de trois heures, c'est dire si le besoin était grand pour les familles ».

### Réconfort et conseils

Aujourd'hui, le collectif souhaite se structurer et propose des thèmes de discussion pour les réunions mensuelles au Pôle santé de Lans-en-Vercors, comme par exemple, la gestion de crise.

« Si la majorité des enfants (de 4 à environ 20 ans) est diagnostiquée, d'autres ne le sont pas et leur famille peuvent trouver de l'aide ici »,

ajoutent les membres du collectif. « Aujourd'hui, Vercors sensible résonne au-delà des 4 Montagnes et pour répondre aux attentes de ceux qui ne peuvent se déplacer, nous proposons un suivi des réunions en visioconférence ».

Dans l'épreuve, chacun peut trouver au sein du collectif, écoute, réconfort et pistes de réflexion, sans jugement et en toute sensibilité.

\*Trouble du spectre de l'autisme (TSA), Trouble de l'attention avec hyperactivité (TDAH), Haut potentiel intellectuel (HPI), dysphasies, dyspraxies, etc.

Contact : [vercors.sensible@gmail.com](mailto:vercors.sensible@gmail.com)

## RÉSERVEZ VOTRE PLACE!

**Le repas des aînés aura lieu le mercredi 15 mai. Pour ceux d'entre vous qui ne l'ont déjà fait, il est temps de s'inscrire.**

Cette année encore, c'est aux beaux jours que se tiendra le traditionnel repas des aînés. Il se déroulera à La Coupole, à midi, à l'invitation du maire, Arnaud Mathieu, et des membres du CCAS. « L'an dernier, 171 convives avaient

répondu présents, une participation en forte hausse qui sera confirmée ce printemps », espère Maud Rolland. Pour y participer, en plus de votre colis de Noël, il vous suffit de retourner ce bon à l'accueil de la mairie avant le 26 avril. Pour

rappel, le repas s'adresse à tous les Villardiens de plus de 70 ans. Les conjoints qui n'ont pas atteint cet âge peuvent néanmoins participer moyennant la somme de 30 euros à régler auprès du Trésor Public.

Contact accueil mairie : 04 76 94 50 00

### AIDES

## DES PLAFONDS VOTÉS À LA HAUSSE

Afin de toucher davantage de familles, le plafond du quotient familial déterminant l'octroi d'aides au sport, à la culture, à la musique passe de 1300 à 1600. Attribuées sous conditions pour une activité par an et par enfant, ces aides concernent les foyers villardiens ayant des enfants scolarisés en primaire et en maternelle et âgés de 11 à 18 ans. Le supplément (sous conditions) pour la location du matériel sportif lié aux activités pratiquées à l'école des Laïches est également concerné par cette hausse. Les aides à la cantine et aux colonies de vacances sont identiques à 2023. Concernant l'aide à l'énergie de 200 € par foyer (instaurée à 100 € en décembre 2022), le plafond de revenus passe de 1200 € pour une personne seule à 1400 €. Demandes à déposer avant le 15 novembre. Retrouvez toutes les informations sur [www.villard-de-lans.fr](http://www.villard-de-lans.fr) ou à l'accueil de la mairie.

### DISTRIBUTION

## COLIS DE NOËL

La distribution des colis de Noël aux Villardiens s'est déroulée le lundi 4 décembre et le mercredi 6 décembre 2023, autour d'un café gourmand. Au total, 66 couples et 165 personnes sont venues récupérer leur



colis, distribués en salle des mariages par monsieur le Maire, Maud Rolland, vice-présidente du CCAS, Françoise Sarra-Gallet, conseillère déléguée aux personnes âgées, Ghislaine Masson, conseillère municipale, Karine Castello, responsable du CCAS et Dominique Picavet, bénévole et membre du conseil d'administration du CCAS. Une trentaine de colis ont également été remis aux bénéficiaires de La Révola.

### Pour s'inscrire :

Découper et renvoyer le bon ci-contre ou remplir le formulaire sur le site internet de la mairie ([villard-de-lans.fr](http://villard-de-lans.fr)).

Découpez  
moi

## INSCRIPTION AU REPAS DES AÎNÉS

Coupon à remettre en mairie avant le 26 avril 2024

### MONSIEUR

Nom : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

### MADAME

Nom : .....

Nom de jeune fille : .....

Prénom : .....

Date de naissance : .....

## FLEURISSEMENT

### UN CONCOURS TRÈS APPRÉCIÉ

Ils étaient 70 à participer au concours de fleurissement organisé chaque année par la commune. L'été dernier, Sophie Gouy-Pailler, conseillère municipale et Marie-Laure Algoud, responsable du pôle environnement ont sillonné le village pour évaluer et récompenser les habitants impliqués dans le fleurissement des maisons avec jardin ou balcons, copropriétés et fermes. Ils bénéficient de bons d'achats plus ou moins élevés en fonction des notes obtenues. Ce concours, cher aux Villardiens, est aussi



l'occasion d'échanger sur les bonnes pratiques dans un contexte de réchauffement climatique. Quelques conseils : privilégiez la mixité des espèces et les plantes vivaces, mais aussi les rosiers, peu gourmands en eau, et sur les balcons, optez pour des jardinières avec réserve d'eau.

## ENVIRONNEMENT

### LA COMMUNE INTÈGRE L'ABC

Après avoir candidaté au printemps 2023, la commune a reçu un avis favorable de l'Office français de la biodiversité (OFB) pour intégrer l'Atlas de la biodiversité communale Vercors (ABC) par l'intermédiaire d'un partenariat avec le Parc naturel régional du Vercors. Une enveloppe financière permettra d'entreprendre un travail de connaissance de la biodiversité sur le territoire et de sensibilisation des habitants à sa préservation avec des ateliers ouverts au public. C'est aussi un précieux outil d'aide à la décision dans les projets d'aménagement du territoire.

# GENDARMERIE : FIN DE CHANTIER

**Programmée en trois phases, la rénovation de la gendarmerie s'achèvera cette année.**

Longtemps promise et maintes fois repoussée au cours des derniers mandats, la réhabilitation de la gendarmerie, réalisée en trois phases, se terminera cette année. Ce chantier d'envergure avait débuté par la construction d'une extension du bâtiment principal d'environ 50 m<sup>2</sup>. Les aménagements améliorent les conditions de travail des gendarmes et l'accueil du public, notamment en

garantissant davantage de confidentialité. Le bâtiment a ensuite été raccordé au réseau de chauffage urbain pour plus de confort, avec de conséquentes économies d'énergie à la clef.

### Rénovation énergétique

Fin 2023, ce sont les 10 appartements du bâtiment des familles (884 m<sup>2</sup> en R+4)

qui ont à leur tour été raccordés au réseau de chauffage urbain avec là aussi, l'installation de nouveaux radiateurs et un confort optimisé pour les occupants. D'ici fin 2024, cette opération s'achèvera par la rénovation énergétique des façades des logements, avec une isolation par l'extérieur. Cette réfection manifeste l'attachement de la commune à la présence d'une brigade dans le village.

# L'UNION FAIT LA FORCE

**À la caserne des pompiers de Villard-de-Lans, l'entraide guide l'action de la cinquantaine de sapeurs-pompiers volontaires, dont 7 sont professionnels et fonctionnaires territoriaux.**

« Avec en moyenne 700 interventions à l'année, dont 80% sont du secours à la personne, nous nous appuyons sur un réseau structuré qui permet de répondre aux demandes le plus efficacement possible, sur le plateau du Vercors et en renfort dans le département », explique le capitaine Éric Thomas. Retraité depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ce dernier est remplacé par le capitaine Pierre-Henri Charroin qui, comme son prédécesseur, chapeaute le Centre Vercors qui comprend les

casernes de Villard, Corrençon, Autrans-Méaudre et Saint-Nizier, dépendant elles-mêmes du Groupement territorial sud et du SDIS\*.

### L'Amicale, un lien entre les familles

Lorsqu'une alerte arrive du centre de traitement (CTA), un signal est envoyé aux équipes qui se coordonnent pour l'intervention au cours de laquelle un compte-rendu est fait au CODIS\*\* qui gère l'action et

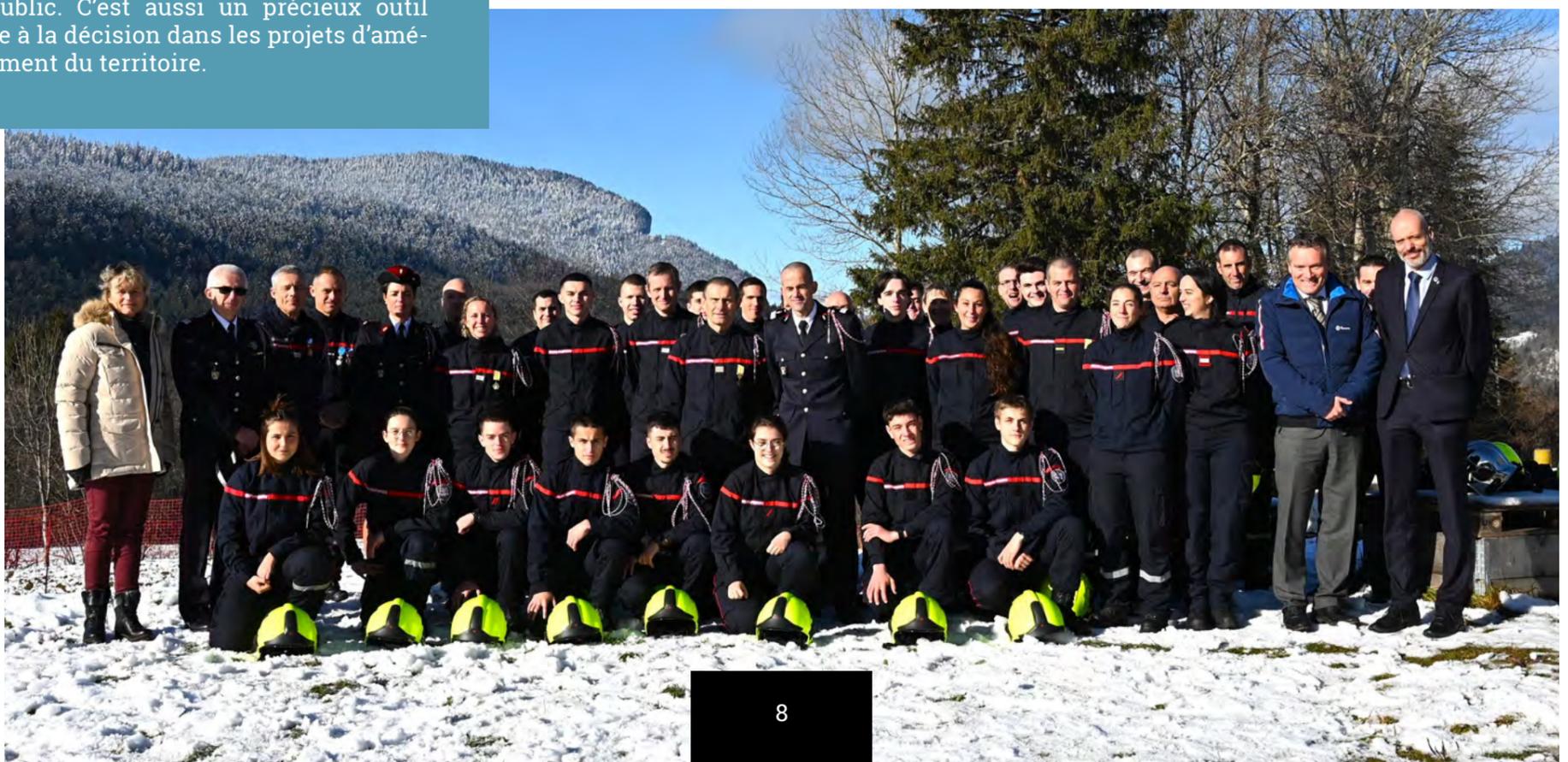
décide d'éventuels renforts, en relation avec le médecin et les infirmiers volontaires intégrés à l'équipe.

La vie de la caserne, c'est aussi l'Amicale des pompiers qui crée du lien entre les familles et dont les cotisations (ajoutées à la vente de calendriers) représentent un complément d'assurance pour le personnel. L'association gère aussi la traditionnelle Sainte-Barbe (notre photo), fête conviviale au cours de laquelle les agents sont mis à honneur.

Devenir sapeur-pompier volontaire : [www.sdis38.fr](http://www.sdis38.fr)  
[gs.villardelans.chef@sdis38.fr](mailto:gs.villardelans.chef@sdis38.fr)

\*Service départemental d'incendie et de secours placé sous la double autorité du Préfet et du président de son Conseil d'administration.

\*\*Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours





# L'EXCELLENCE SUR LA GLACE

**Unique pôle d'entraînement labellisé en France dans sa discipline, Villard-de-Lans Vercors Patinage est aussi depuis plusieurs années l'un des meilleurs centres de formation européens.**

Pour une centaine de licenciés, la proportion d'athlètes de haut niveau du VLD Vercors patinage est exceptionnelle. Seize patineurs, dont Loïcia Demougeot et Théo Le Mercier, brillent dans les hautes sphères de la compétition mondiale. Sur cette trajectoire de l'excellence, gravitent deux entraîneurs dont la passion n'a d'égale que le professionnalisme. Karine Arribert, (épaulée par Mahil Chantelauze et Vladimir Pastoukhov) a fait de ce club un creuset de la performance. Pour cette Villardienne, « c'est un marathon auquel nous nous livrons ensemble chaque jour,

une école de la vie ». À raison de 20 heures d'entraînement hebdomadaire, complété avec des intervenants experts, ces couples, maintes fois médaillés, ont dans le viseur les JO de 2024 et de 2030.

## Un club pour toutes les envies

Mais si le club a une tel aura, c'est aussi que ses responsables en ont ouvert les portes à tous les jeunes, avec ou sans objectif de compétition. Le ballet sur glace et sa soixantaine de patineurs, est fier de compter dans ses rangs de

tout jeunes enfants du plateau, mais aussi une équipe Élite, plusieurs fois championne du monde. « Nous nous appuyons sur ce socle pour représenter Villard et conduire les athlètes de haut niveau vers la réussite de leur double projet de vie. Le lycée Jean-Prévost et l'Université Grenoble Alpes (UGA) en sont les précieux partenaires », affirme Karine Arribert. Soutenu par des organismes publics et privés et par la commune (patinoire en accès libre 10 mois sur 12), le club donne régulièrement des galas, au cœur de son financement.

Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2023, avec le transfert des équipements sportifs de l'OMT vers la commune, les membres de cette équipe sont devenus agents communaux.

## La force de l'entraide

« Outre l'accueil des clients, poursuit la responsable, nous devons établir des devis pour les groupes, gérer le site de réservations en ligne pour les cours collectifs (fitness, piscine), programmer les logiciels de caisse et de contrôle d'accès, vendre en ligne les forfaits pour le nordique ou d'entrées au centre aquatique, répondre aux appels, gérer les stocks de la boutique, etc. ». Le bon fonctionnement de ce service résulte aussi du lien fort entre tous les partenaires, dont l'OMT, avec le sens de l'entraide entre les sites en période d'affluence.

# AU SERVICE DES USAGERS

**Elles sont en première ligne face aux nombreux usagers de l'Espace loisirs, du Luge park de la Colline des Bains et du site nordique de Bois barbu. Zoom sur le service accueil caisses.**

Encaisser, renseigner et répondre aux demandes de manière bienveillante est le cœur de leur mission. « Le 'Je ne sais pas', n'existe pas ! », explique Catherine Marcon, responsable du service accueil caisses. Salariée depuis 42 ans à la commune, le goût du contact guide depuis toujours cette Villardienne. « Il faut aimer les gens et ils nous le rendent bien ! », reconnaît la régisseuse d'un service ouvert toute l'année

où polyvalence et réactivité sont les maîtres-mots. À ses côtés, Martine Michel, 16 ans d'ancienneté et sous-régisseuse, officie entre les caisses de l'Espace loisirs et celles du Luge park. Lauriana Ruel-Perotto, remplaçante de Maryline Laffilay en retraite depuis le 1<sup>er</sup> décembre et Melody MacLellan, saisonnière, complètent une équipe qui intègre, sur le site nordique, Fanny Johnson (à mi-temps) et Louise Picavet, saisonnière.

## NAISSANCES

Malhon, René,  
Christian  
DÉPIT-BELLIER  
Le 23/08/2023  
Soline, Meije,  
Véronique  
GUENEBEAUD  
Le 31/08/2023  
Lia, Sylvie,  
Stéphanie  
POIRIER  
Le 14/09/2023

Romane  
GAUCHÉ  
Le 08/10/2023  
Milo  
ODOS  
Le 02/11/2023  
Léon, Marcel,  
Bruno-Santino  
RICHARD  
Le 13/11/2023

Charles, Jean-  
Jacques, Joël  
RUEL  
Le 08/12/2023  
Maloée DEBOUYS  
Le 06/01/2024  
Tessa FAURE  
Le 08/01/2024  
Meije, Zélie,  
Céleste  
GUILLAUD-  
BACHET  
Le 20/01/2024

## MARIAGES

Yohann  
JONCKEAU et  
Virginie GAUTIER  
Le 09/09/2023  
Frédéric BAILLON  
et Angélique  
RAVIX  
Le 16/09/2023

Hugo WALLERICH  
et Pauline  
MAGNIN  
Le 23/09/2023  
Étienne BAILLON  
et Mélanie  
BESSIRON  
Le 07/10/2023

Enzo ODOS et  
Loïse BAUMANN  
Le 25/11/2023  
Vincent DEQUIN  
et Mandy  
MATHIEU  
Le 09/12/2023

## DÉCÈS

Renée, Rosette,  
Henriette  
SMANIOTTO née  
ARNAUD (89 ans)  
Le 01/09/2023  
Claude, Jeanne,  
Mauricette VAUR  
née GUIGON  
(84 ans)  
Le 05/09/2023  
Gérard, Paul,  
Casimir, Jules  
CLET (76 ans)  
Le 13/09/2023  
Laurent, Raymond  
BERNEX (55 ans)  
Le 20/09/2023  
Édouard, Joseph  
BOZKIEWICZ  
(85 ans)  
Le 27/09/2023  
André, Joseph,  
Benjamin  
POLICAND  
(96 ans)  
Le 20/10/2023  
Lucienne,  
Valentine,  
Augustine  
MAGNAT née

CATTOZ (81 ans)  
Le 06/11/2023  
Christiane,  
Françoise, Élise  
LAURENT (75 ans)  
Le 21/11/2023  
Jean-Claude,  
Georges CAILLET  
(77 ans)  
Le 25/11/2023  
Éliane, Louise,  
Eugénie FOUCHER  
née NAUD  
(95 ans)  
Le 30/11/2023  
Paul, Laurent  
MURE-RAVAUD  
(72 ans)  
Le 30/11/2023  
Marie, Louise,  
Agnès TORÈS née  
COUNIL (74 ans)  
Le 01/12/2023  
Jean-Baptiste,  
Rosario LANZI  
(70 ans)  
Le 03/12/2023  
Roger, Abel,  
Eugène MURE-  
RAVAUD (72 ans)

Le 06/12/2023  
Philippe, Robert,  
René FAYAUD  
(71 ans)  
Le 09/12/2023  
Stéphane,  
Ludovic, Jean-  
Francis GÂTINET  
(59 ans)  
Le 16/12/2023  
Odette, Mathilde  
VAURY née  
FLANDIN  
(98 ans)  
Le 01/01/2024  
Jean-Louis,  
Marcel MALIGE  
(81 ans)  
Le 04/01/2024  
Jean, Pierre,  
Lucien  
DEBISSCHOP  
(74 ans)  
Le 09/01/2024  
Louise, Cécile  
SOULET née  
ROUGEOT  
(96 ans)  
Le 10/01/2024

## INHUMATIONS

Lucienne, Yvonne  
LATTARD née  
CHABERT (92  
ans)  
Le 10/10/2023  
Colette, Marie-  
Louise MUSETTI  
(88 ans)  
Le 02/11/2023

Jean-Paul,  
Eugène, Marie  
BIARD (79 ans)  
Le 03/11/2023  
Patrick  
VONDERWEIDT  
(76 ans)  
Le 29/11/2023

Jacques, Yvon,  
Marc KADA (76  
ans)  
Le 13/12/2023



De gauche à droite : M. Michel, C. Marcon, L. Ruel-Perotto et M. MacLellan.



# TRIBUNES

## MAJORITÉ MUNICIPALE

LA RECHERCHE DU MONDE PARFAIT EST ILLUSOIRE, D'AUTANT QUE SA VISION EST PROPRE À CHACUN. IL EN VA DE MÊME DE L'ACTION COMMUNALE EN FAVEUR DES HABITANTS. MAIS QUE FAIT LA MAIRIE ? Nos écoliers font l'objet d'une attention particulière avec un budget annuel de 380 € par enfant, consacré aux sorties culturelles et sportives, aux interventions d'un professeur de musique et aux projets périscolaires. Des travaux importants de rénovation des écoles ont été réalisés ainsi qu'une re-végétalisation des cours de récréation. Le soutien au tissu associatif est maintenu grâce aux économies budgétaires. Les plafonds d'aide du CCAS aux activités ont été relevés. Au-delà de la semaine Bleue, notre commune engagée dans le label « Ville amie des aînés », offre à nos anciens l'occasion de participer aux ateliers bimensuels Anim'Seniors. La mise en place de tarifs attractifs (-30%) pour les résidents permanents sur les équipements communaux a boosté leur fréquentation. L'entretien de ces bâtiments, l'achat de matériel et l'ouverture de nouveaux créneaux horaires soutiennent cette action. Côté culture, la commune a augmenté sa contribution en faveur

du spectacle vivant, de la Maison du patrimoine et de la médiathèque, et aussi pour retrouver un exploitant au cinéma Le Rex. Dès lors, la programmation des manifestations culturelles et la fréquentation sont en hausse constante. La réfection complète de la gare routière offre désormais un espace soigné aux usagers des transports collectifs. L'OMT finance la promotion et l'animation pour la dynamique du territoire dont les socioprofessionnels bénéficient. La rénovation de la gendarmerie, attendue depuis plus de 10 ans, s'est enfin concrétisée. Les astreintes de la police municipale ont été renforcées, pour plus de proximité. Cette liste non exhaustive vient rappeler que le fil directeur de l'action municipale est d'œuvrer pour la qualité de vie des habitants.

LE GRAND SUJET DE CONVERSATION DU MOMENT SUR VILLARD EST LE PROJET DE L'UTNS QUI NOUS DIVISE. ET SI NOUS REPARLIONS DE SUJETS DU QUOTIDIEN AUXQUELS NOUS DEVONS TROUVER DES SOLUTIONS RAPIDEMENT ? Parlons santé et bien vieillir sur notre territoire. Rappelez-vous il y a quelques années la commune parlait de créer un EHPAD, projet peut-être un peu « gros » pour le Vercors, mais nous étions plusieurs à penser qu'il fallait imaginer un agrandissement de La Revola en y intégrant des lits médicalisés. Où en est-on sur la réalisation de tels projets ? Il faut agir maintenant, trouver des subventions et imaginer un projet car notre population est vieillissante. Autre solution, le maintien à domicile, qui n'est possible que si le personnel de santé est assez nombreux. Malheureusement dans ce domaine la situation est tendue, il y a un réel manque de personnel qui s'explique en partie par un coût de l'immobilier élevé pour des salaires moyens. Mais là aussi, la commune peut être moteur et a un rôle à jouer. Quant à la santé, rappelons que plusieurs médecins partiront à la retraite, qu'un cabinet infirmier à fermé et qu'il y a peu de spécialistes sur le Plateau. Pour maintenir notre offre santé et la diversifier, il faut être attractif en prenant l'exemple de nos voisins Lantiers qui ont réalisé leur projet du pôle santé. Cela demande beaucoup d'énergie, mais nous avons la chance d'avoir des professionnels de la santé qui sont moteurs sur ce type de projet qui pourrait voir le jour à Villard. Il ne reste plus qu'à les accompagner et les soutenir. Je profite de cette tribune pour remercier le personnel du SSIAD et de l'ADMR pour l'accompagnement et l'engagement auprès de nos plus anciens qui sont en situations de dépendances, c'est grâce à eux que leurs maintiens à domicile est faisable.

Et n'oubliez pas, Villard c'est vous !!!  
villardcestvous@gmail.com

## OPPOSITIONS MUNICIPALES

AUGMENTATION DE LA TAXE D'HABITATION POUR LES RÉSIDENCES SECONDAIRES : +30% VOTÉE LE 28 SEPTEMBRE 2023, SOIT UNE PRÉVISION DE 630 000 € DE RECETTE NOUVELLE POUR LA COMMUNE.

Le maire et sa majorité justifient ce choix par « la nécessité de développer des opérations de logements au bénéfice des habitants à l'année. Ce sera l'emploi prioritaire de ces nouvelles ressources. »

Cet engagement sera-t-il tenu ?

Alors que seule a été évoquée la compensation des factures d'énergie en hausse lors du dernier débat d'orientation budgétaire en conseil municipal du 7 décembre 2023, nous sommes en droit de nous poser la question....

Tout comme nous nous interrogeons sur le bilan, après près de 4 années de mandature, concernant les logements à construire pour les Villardiens, promesse annoncée lors de la campagne de 2020, comme étant la priorité du mandat ? Promesse également martelée dans le Direct Info n° 1 « de tout faire pour maintenir les jeunes au pays » et toujours sans nous avoir défini le projet d'avenir qu'il compte porter pour Villard de Lans.

Le groupe d'opposition Villard Durablement,  
villard.durablement@gmail.com



INTERVIEW

## CAROLINE SONNET

Responsable du service commande publique

En poste depuis le 27 novembre 2023

### Quelles sont les missions de votre service ?

Nous organisons les achats réalisés pour le compte de la collectivité, dans un objectif de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats et de transparence des procédures. Notre rôle est de sécuriser les achats sur le plan juridique. Qu'il s'agisse de fournitures, de prestations de service, de travaux ou d'organisation de contrats de DSP, tout achat (ponctuel ou récurrent) de plus de 40 000 € doit faire l'objet d'une mise en concurrence formelle et transiter par le service de la commande publique. Nous avons une vocation transversale de support et d'accompagnement de l'ensemble des services.

### Comment travaillez-vous avec eux ?

Lorsqu'un responsable exprime un besoin, porté par un cahier des charges, nous l'accompagnons dans le cheminement administratif de la mise en concurrence. Ainsi, nous rédigeons les pièces administratives du dossier, procédons à la publication de l'annonce et gérons la plateforme sur laquelle les entreprises ont accès au dossier. Nous participons à la phase de sélection des offres et finalisons l'attribution du marché.

### Quelques exemples de marchés ?

Actuellement, nous en avons notamment pour le déneigement, le nettoyage et le chauffage des bâtiments, d'autres pour les navettes touristiques, la voirie, la rénovation des logements de la gendarmerie, ou encore des marchés d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour accompagner les gros projets.

### Quelle plus-value apportez-vous ?

L'objectif est d'être prescripteur en matière d'achat, notamment sur des produits très spécifiques. Cela induit la mise en place d'une veille pour mieux connaître les produits et aider les services dans la définition de leurs besoins. Dans la commande publique, la tendance est de ne plus raisonner seulement en termes de prix, mais de prendre en compte la notion de coût, avec notamment des objectifs rationnels attendus quant aux cycles de vie des produits, aux coûts de maintenance ou de recyclage. Des directives nationales sont données pour que la dimension environnementale et sociale soit intégrée aux marchés publics, tout en restant accessibles aux PME locales.

# MAIRIE

## Équipements, sécurisation, travaux de rénovation... Le point sur l'activité des services communaux.

## EN BREF



La commune va entreprendre la réfection de la toiture de l'un des bâtiments de l'école des Laïches. Ces travaux s'avèrent incontournables au regard de la dégradation du toit existant et permettront l'aménagement en toute sécurité de deux appartements supplémentaires. Côté ouest, la couverture bac acier sera refaite à l'identique pendant les congés scolaires.

### Jardin de ville

Fin avril 2023, la place de la Libération a fait l'objet d'une opération de réaménagement avec notamment la réfection du mur du jardin de ville. Ce début d'année, le remplacement des grilles à l'identique achève l'opération, avec une exigence de sécurisation et de préservation du caractère patrimonial du village. Une entreprise locale a finalisé la pose de la grille acier anthracite.



### Pont de la Maie

Situé sur l'ancien chemin rural reliant le hameau des Guillets à celui de la Font de la Maie, le pont qui menaçait de s'effondrer a été restauré en octobre dernier par des professionnels villardiens. Très utilisé par les agriculteurs, les forestiers, les riverains, les randonneurs, cet ouvrage autrefois en lauzes, est désormais renforcé par des enrochements et un tablier en béton armé.



### Végétalisation école

En concertation avec les enfants, les enseignants, les élus et les agents de la commune, le projet de végétalisation des cours de récréation est conduit sur 4 ans : cour maternelle (2022), 1<sup>er</sup> cour primaire (2023-2024) et 2<sup>e</sup> cour primaire (2025). Seront également installés des bancs, une cabane à livres et une cabane à outils pour le jardin pédagogique.



### Éclairage patinoire

D'ici fin juillet, les luminaires de la patinoire seront intégralement remplacés, avec l'installation de nouvelles suspensions équipées d'ampoules LED pour un système d'éclairage plus performant, plus économique et en conformité avec la réglementation de la Fédération française des sports de glace. Les travaux se dérouleront pendant la fermeture annuelle de l'équipement.

# 2023 EN IMAGES

Ils nous ont fait rêver, sourire, réagir, nous émerveiller... Voici une sélection des événements qui ont jalonné l'année 2023. Dernier coup d'œil dans le rétroviseur.



11 MAI

## Anim'seniors

Franc succès pour les Anim'seniors mises en place par le CCAS... Entre yoga sur chaise, atelier mémoire, numérique, prévention et goûters... les aînés plébiscitent ces rendez-vous, désormais réguliers.



18 ET 19 MARS

## Fête de la coquille Saint-Jacques

Avec plus de 20 000 visiteurs, la Fête de la coquille, orchestrée par l'association Cuisine et passion en Vercors, est l'un des rendez-vous incontournables du village depuis bientôt 15 ans.



22 MARS

## Marteloscope

Après plus d'un an d'activité, environ 350 participants ont déjà profité à Bois barbu des animations autour du marteloscope, portées par l'Office national des forêts, la commune et l'OMT.



13 MAI

## Marche propre

Initiée par le Conseil municipal jeunes, la marche propre a permis de ramasser aux quatre coins de la commune deux bennes d'environ 5 m3 de déchets et encombrants.



17 MAI (VERNISSAGE)

## Abbé Ravaud, botaniste en Vercors

À la Maison du patrimoine, 7000 visiteurs ont découvert l'exposition consacrée aux travaux et aux herbiers de l'abbé Ravaud, naturaliste visionnaire et curé au bourg du Villard au XIX<sup>e</sup> siècle.



DU 9 AU 11 JUIN

## Le Grand Chahut

Exposition grandeur nature et spectacles en extérieur, les Arts de la rue ont envahi le centre-bourg pour nous présenter le travail d'une année d'ateliers réalisés avec les élèves du plateau.



8 ET 9 JUILLET

## Caisses à savon

Organisée par SuperCars Event, la course a rassemblé des pilotes au volant d'engins artisanaux sans moteur. Ils ont dévalé les rues du village dans la bonne humeur et sous les encouragements des spectateurs !



29 ET 30 JUILLET

## Fête du bleu

Plus de 20 000 visiteurs ont célébré la 22<sup>e</sup> Fête du bleu du Vercors-Sassenage, à Bois barbu.



1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE

## Course de garçons de café

Vous étiez nombreux à encourager vos serveurs et serveuses préférés lors de la course de garçons de café organisée par l'OMT et l'association La place vous anime.



DU 2 AU 6 OCTOBRE

## La Semaine bleue

Point d'orgue de la 3<sup>e</sup> édition de La Semaine bleue, organisée par la commune, l'excursion à Annecy (soutenue par le CCAS) a réuni plus de 40 seniors villardiens.



31 OCTOBRE

## Y'a tout ça (à la Toussaint) !

Une fois encore, Gilles Balesta et Alixiane Morel ont ouvert les festivités «Y a tout ça !» avec une programmation riche autour du théâtre, de l'humour, de la musique, du cirque et des expositions insolites en différents lieux villardiens.